



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 11 février 2021

COVID-19 : POINT DE SITUATION DANS LE PAS-DE-CALAIS

Dans le Pas-de-Calais, le virus continue de circuler activement. Le taux d'incidence est de 198 cas pour 100 000 habitants, sur la période du 30 janvier au 5 février 2021.

Il connaît une augmentation conséquente (il était de 180 cas pour 100 000 habitants sur la période d'analyse précédente), il demeure donc à un niveau élevé, au-dessus du seuil d'alerte renforcé (150 cas pour 100 000 habitants).

Le taux de positivité est quant à lui en légère augmentation et atteint 7% (contre 6% la semaine dernière).

[Point sur la campagne de vaccination](#)

Le déploiement de la vaccination contre la Covid-19 se fait progressivement avec une priorité donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie. Il s'agit :

- des personnes âgées résidant en établissements (EHPAD, USLD...),
- des professionnels y exerçant et présentant un risque élevé (âge supérieur à 50 ans, pathologies...),
- des professionnels de santé, y compris libéraux, les sapeurs-pompiers et les aides-à-domicile,
- des personnes en situation de handicap hébergées en établissement et les personnels y exerçant,
- des personnes âgées de plus de 75 ans,
- des personnes de moins de 75 ans à haut risque face à la Covid-19.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



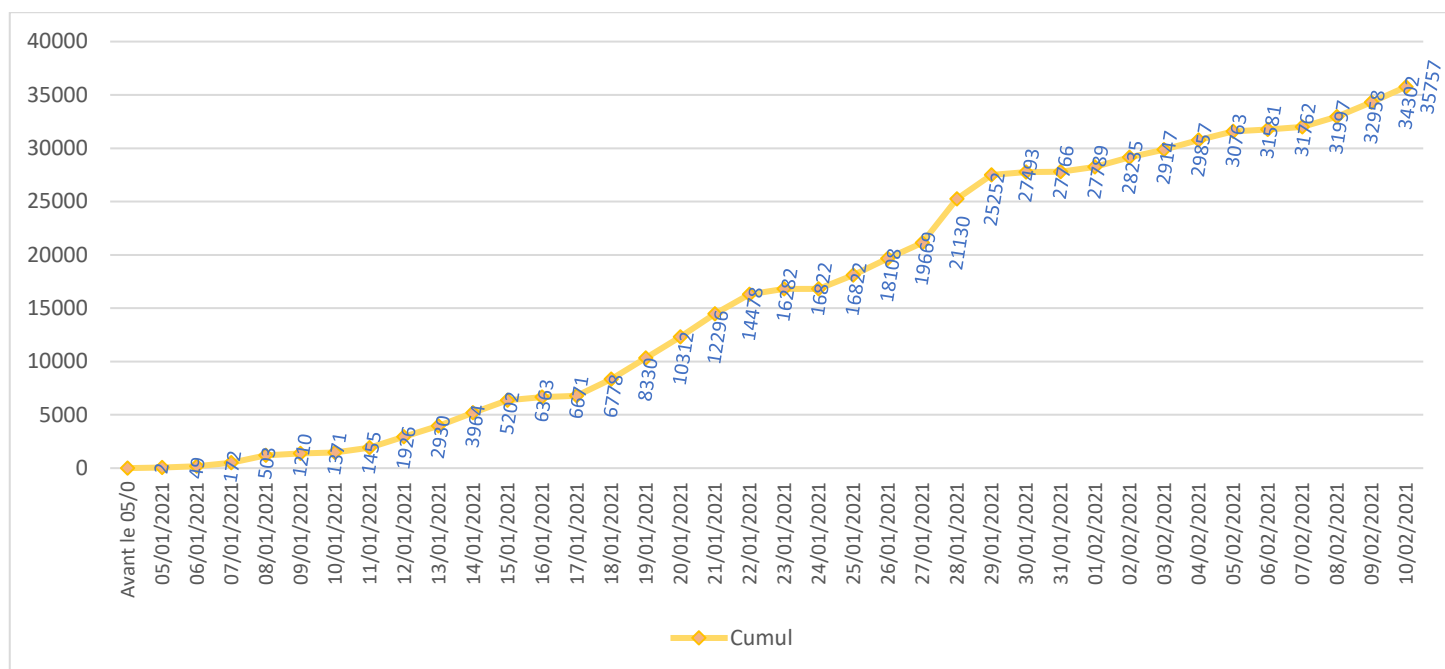
[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Depuis le début de la campagne de vaccination dans le Pas-de-Calais, le 5 janvier 2021, près de **35 757** personnes ont reçu une première injection et, à ce jour, près de **7 622** d'entre elles ont reçu la seconde injection vaccinale (personnes dites vaccinées).

Nombre d'injections réalisées dans le Pas-de-Calais



Réouverture prochaine des rendez-vous de vaccination

Cette semaine, les rendez-vous de première injection déjà programmés et les rendez-vous de seconde injection sont honorés.

De nouvelles plages de rendez-vous pour les personnes souhaitant bénéficier d'une première injection, et répondant aux conditions évoquées ci-dessus, seront également accessibles à partir de la semaine du 15 février.

Les premières doses de vaccin AstraZeneca livrées dans le Pas-de-Calais

10 800 doses du vaccin AstraZeneca sont annoncées d'ici à la mi-février sur le département du Pas-de-Calais.

Avec l'arrivée du vaccin AstraZeneca dans le Pas-de-Calais, la vaccination des professionnels de santé, des pompiers et des aides à domicile, quel que soit leur âge, est engagée dès à présent.

Depuis dimanche 7 février, **482** personnes ont ainsi pu recevoir une première injection de ce vaccin. A compter de la mi-février, il sera étendu à la population générale âgée de 50 à 65 ans présentant des comorbidités. Cette vaccination sera ensuite élargie à l'ensemble des personnes âgées de 50 à 65 ans, vraisemblablement en mars, et administrée par des médecins libéraux ou des pharmaciens.

Une première allocation de vaccin Moderna

Le Pas-de-Calais a reçu, le 10 février, une première allocation de 2 000 doses de vaccin Moderna. Cette allocation sera prochainement accessible aux habitants des bassins de vie ayant les plus forts taux d'incidence et/ou devant être davantage pris en compte à court terme étant donné leur situation. Une seconde allocation de vaccin Moderna interviendra la première semaine de mars.

Chaque personne prioritaire sera contactée directement par téléphone pour lui proposer un rendez-vous de vaccination.

Pour rappel, les personnes répondant aux conditions et souhaitant se faire vacciner peuvent prendre rendez-vous à partir de la semaine du 15 février:

- en se connectant sur Sante.fr

Les personnes éligibles à la vaccination peuvent se rendre sur <https://www.sante.fr/> afin de connaître les centres de vaccination ouverts près de chez eux, des informations relatives aux horaires d'ouverture, à l'accessibilité, au numéro de téléphone et au service de prise de rendez-vous en ligne. Ce dispositif de réservation s'appuie sur 3 plateformes sélectionnées au niveau national : Doctolib/ Maiia et Keldoc.

- en appelant la plateforme téléphonique régionale au 03 92 04 34 71

Cette plateforme téléphonique régionale est ouverte 7j/7, de 8h à 18h.

